

Date :
Date du bilan à faire après 6 mois :

Contrat du dispositif de soin d'Ici & Maintenant

Entre Ici & Maintenant ASBL, représentée par Mélanie Van Pelt, et dont le siège social est situé au 187 rue Jean Volders à 1420 Braine-l'Alleud, ci-après dénommée « l'accompagnant »

Et, ci-après dénommée « l'accompagné ».

Adresse :

Numéro de téléphone :

Adresse mail :

Il a été convenu ce qui suit :

1. Ici et Maintenant ASBL

Ici et Maintenant ASBL est un lieu d'accueil et d'expérimentation où Nature, Thérapie et Art s'entremêlent pour prendre soin des êtres vivants (humains et non humains). Sa mission est d'œuvrer pour nourrir l'élan de vie vers plus d'harmonie avec soi, les autres et l'environnement.

Ses trois axes d'intervention sont :

- 1) La mise en place d'un dispositif de soin autour du jardin du Houz'Art
- 2) La création d'un réseau de partenaires socio-professionnels engagés dans le respect de valeurs communes ¹
- 3) L'organisation et l'accueil d'évènements (festivités, formations, ateliers, ...)

Ici & Maintenant ASBL développe ses activités à la ferme du Houz'Art. Elle crée du lien entre les trois pôles d'activité du lieu – le Centre de thérapie, le Jardin du Houz'Art et l'Espace de créativité - en œuvrant pour le soin, la nature et le partage.

Concrètement, l'ASBL a démarré en 2019 la réalisation d'un jardin thérapeutique en permaculture, le jardin du Houz'Art, qui vise la préservation et la régénéscence de la biodiversité indigène. Notre dispositif de soin s'articule autour de ce jardin qui permet d'accueillir des bénéficiaires du centre de thérapie, accompagnés individuellement par un thérapeute du Centre de Thérapie Ici et maintenant, qui ont besoin de se (re)connecter à eux-mêmes et de (re)découvrir des plaisirs simples en travaillant notamment la terre. Ces personnes sont choisies sur base du lien de confiance établi et s'engagent à travers ce contrat.

¹ Bienveillance et authenticité / Convivialité et partage / Responsabilité et engagement / Contribution à un monde meilleur / Ouverture d'esprit, curiosité et humilité / Réduction de l'empreinte écologique

2. Cadre du dispositif de soin

2.1. L'équipe d'accompagnants

- Mélanie Van Pelt (0476 72 76 79 ou vanpeltmel@gmail.com) : Coordinatrice et psychothérapeute
- Laurent Dubois (0475 64 12 93 ou duboislaurent1974@gmail.com) : Maréchal-déferrant et artisan multi-fonctions
- Eva Turconi (0477 49 23 69 ou evaturconi@gmail.com) : Eco-thérapeute et neuropsychologue
- Inge Rosenbaum (0497 49 49 82 ou ingerosenbaum333@gmail.com) : Éducatrice, à l'écoute des plantes ☺

2.2. L'accompagnement

Nous ne fonctionnons pas comme un centre de jour où tout le monde est bienvenu du lundi au vendredi. Les activités proposées se prévoient lors des réunions mensuelles et figurent sur l'agenda Gmail partagé. Des échanges autour des activités se font sur le groupe Whatsapp « Dispositif de soin » ou directement entre accompagnant et accompagné.

Afin de vous soutenir au mieux dans votre processus d'évolution personnelle, nous vous invitons à :

- venir à l'ASBL au moins une fois par semaine ;
- être présent aux réunions mensuelles ;
- participer aux ateliers (forge, pain, confiture, tisanes, ...) et aux séances de groupe d'éco-thérapie ou d'art-thérapie proposées ;
- prendre rdv au moins une fois avec Laurent pour l'accompagner dans son travail de Maréchal-déferrant et être en contact avec les chevaux ;
- Poursuive votre travail psychothérapeutique individuel avec un thérapeute du centre. Le travail psychothérapeutique individuel, qui est la porte d'entrée du dispositif de soin, reste à vos frais. En effet, si la thérapie se nourrit de ce qu'il se passe dans le cadre des activités du dispositif de soin et des prises de conscience qui en émergent, elle reste un espace personnel pour chacun. Vous êtes donc libres de l'investir plus intensivement ou pas, mais à minima, une fois par mois, pour soutenir le processus de changement personnel.

Chacun est responsable de ce qu'il vit. Si vous avez une idée, une envie ou une demande à faire, surtout n'hésitez pas à les formuler. Nous vous encourageons à nous solliciter lorsque vous vous sentez mal. L'idée est que l'ASBL soit un lieu ressource pour vous (vous ne devez pas aller bien pour venir ;).

2.3. Les réunions

Nous prévoyons une réunion avec l'ensemble des accompagnés et des accompagnants une fois par mois. L'objectif de ces réunions est de partager, en toute bienveillance, les ressentis de chacun par rapport au dispositif de soin et pour ceux qui le souhaitent, par rapport à leur évolution personnelle. Chacun est invité à



Ici &
Maintenant

www.icietmaintenant1420.com

Ici et Maintenant ASBL

187 Rue Jean Volders

1420 Braine-l'Alleud

info1420icietmaintenant@gmail.com

Numéro d'entreprise : 0843 804 483

Compte Argenta : BE73 973 0570095 60

formuler les difficultés rencontrées et éventuellement une demande en lien avec cette difficulté, ou de soulever ce qui fonctionne bien et qui est à encourager. Ces réunions servent aussi à prévoir ensemble les activités proposées pour le mois à venir (reprises dans l'agenda partagé Gmail). Il s'agit d'un moment important pour l'ASBL et nous insistons vivement sur votre présence à ces réunions.

2.5. Accès aux fruits et légumes / remboursement des frais

L'organisation ne prévoit aucun remboursement des frais de l'accompagné dans l'exercice de ses activités. Mais après une activité proposée dans le cadre du dispositif de soin, chacun peut récolter des fruits ou des légumes dans le jardin.

2.4. Occupation des espaces

Le dispositif de soin se déroule principalement au jardin du Houz'Art mais un accès à l'espace commun du centre de thérapie est prévu de 8h45 à 13h en attendant que le chalet soit terminé et opérationnel pour vous accueillir. Le jardin du milieu est privatif mais vous y serez invités à certains moments lorsque Mélanie et/ou Laurent sont présents. Vous pouvez utiliser les couloirs qui mènent au centre de thérapie et à l'espace de créativité de 8h45 à 13h.

2.5. Confidentialité

L'accompagné s'engage à respecter le devoir de discrétion et s'abstiendra de communiquer les informations confidentielles reçues dans le cadre du dispositif de soin.

2.6. Assurance

L'ASBL a souscrit une assurance civile extracontractuelle couvrant les dommages corporels en cas d'accident. Chacun doit être en ordre au niveau administratif (mutualité, assurance responsabilité civile).

3. Objectifs communs proposés

- La reprise progressive d'une hygiène de vie
- Le développement de la capacité à exprimer les besoins personnels éprouvés
- Favoriser la créativité, la capacité de prise d'initiative, le fait d'oser formuler des idées nouvelles
- L'acquisition de compétences autour du jardinage et des principes de la permaculture
- Encourager l'utilisation de l'intuition et l'ancrage corporel
- La (re)découverte de plaisirs simples
- Développer la contemplation et l'observation de la nature et des cycles de la vie
- La collaboration et l'entraide via les chantiers participatifs
- La prise de conscience de notre interdépendance en tant qu'êtres vivants et de la place de chacun dans l'écosystème
- La responsabilisation individuelle et collective par rapport aux engagements pris
- Vivre la satisfaction d'un travail accompli et la valorisation à travers l'engagement dans des actions positives
- Participer activement à des initiatives porteuses de sens et sources de réconfort par rapport à l'avenir de notre planète et de notre humanité .



Ici &
Maintenant

www.icietmaintenant1420.com

Ici et Maintenant ASBL

187 Rue Jean Volders

1420 Braine-l'Alleud

info1420icietmaintenant@gmail.com

Numéro d'entreprise : 0843 804 483

Compte Argenta : BE73 973 0570095 60

- Être acteur dans l'organisation de moments festifs et conviviaux permettant de célébrer la vie
- Briser l'isolement, se sentir relié aux autres grâce au sentiment d'appartenance au groupe et, plus largement, à sa communauté.

Au-delà de ces objectifs communs, des objectifs spécifiques à l'évolution personnelle de chaque personne sont discutés préalablement avec le thérapeute et fixés avec l'équipe d'accompagnants (voir ci-dessous).

4. Objectifs personnels

5. Engagements des accompagnants et accompagnés

Nous demandons aux accompagnés de participer aux frais de l'ASBL (électricité, chauffage, eau, matériel, assurances, ...) à raison de 20 euros/mois. Ce montant est à payer sur le compte de l'ASBL (BE73 9730 5700 9560) avant le 7 du mois qui suit la signature du contrat.

L'accompagné s'engage à se rendre à l'heure aux activités prévues. Si vous êtes dans l'incapacité de vous rendre au rendez-vous prévu, nous vous demandons de prévenir minimum 24h à l'avance. Après deux absences injustifiées ou de dernière minute au cours du même mois, nous suspendons la possibilité de venir aux activités durant deux semaines (les rdv individuels thérapeutiques sont maintenus). Les « compteurs d'absences » sont remis à zéro au début de chaque mois.

Le mauvais temps ne peut être une raison d'annulation (sauf si l'accompagnateur estime que c'est un frein à l'activité prévue). Chaque activité a une raison d'être par rapport à l'ensemble du projet. Il est donc essentiel de s'investir pleinement pour aboutir à la réalisation de l'objectif de la journée.

Un climat de confiance est indispensable au bon déroulement des activités. L'accompagné est invité, s'il le sent, à partager avec l'équipe présente les éventuelles difficultés qu'il rencontre dans son quotidien. L'authenticité est vivement encouragée afin que chacun puisse être attentif au respect de ses limites.

L'accompagné s'engage à venir en état de sobriété. La consommation d'alcool et d'autres stupéfiants est proscrite dans le cadre du dispositif de soin. L'accompagné peut, s'il le souhaite, faire part des tensions qu'il traverse par rapport aux envies de consommation. Si l'accompagnant a des doutes quant à l'état de l'accompagné, il prendra le temps d'en discuter avec ce dernier.

L'accompagné utilise le matériel mis à sa disposition selon les normes de sécurité leur correspondant. Il veille à ranger en place tout objet utilisé. Lorsque l'activité prévue se déroule à l'extérieur, il s'équipe d'habits et si possible de chaussures adaptées aux travaux extérieurs. Il prend avec lui de quoi manger pour la pause de midi (attention à éviter les emballages plastiques) afin d'être dans des bonnes conditions de travail. En outre, nous invitons chacun à ranger son GSM ou à les mettre sur silencieux durant les activités afin de permettre une qualité de présence dans l'Ici et Maintenant.



Ici &
Maintenant

www.icietmaintenant1420.com

Ici et Maintenant ASBL

187 Rue Jean Volders

1420 Braine-l'Alleud

info1420icietmaintenant@gmail.com

Numéro d'entreprise : 0843 804 483

Compte Argenta : BE73 973 0570095 60

L'accompagnant s'engage à répondre au maximum au critères suivant

dans le cadre de ses fonctions :

1. Être nourri par la confiance (plutôt que par la peur)
2. Écoute bienveillante, dans le non-jugement (ou intention posée que l'autre ne se sente pas jugé)
3. Partage, transmission
4. Horizontalité, juste distance, équité (faire circuler le regard)
5. Dans le respect du cadre (qui amène de la sécurité), confidentialité
6. Capacité de remise en question personnelle, travail sur soi, s'aimer
7. Authenticité, communication non-violente
8. Humilité, polyvalence (couteau-suisse), complémentarité

L'accompagnant propose un temps d'accueil et un temps de clôture (qui peuvent prendre des formes très variées) à chaque activité proposée dans le dispositif de soin.

Le non-respect de ces engagements pourra mettre un terme au présent contrat. Un avertissement sera donné au préalable afin de permettre à l'accompagné de prendre conscience de ce qui ne va pas et d'éventuellement réajuster son investissement dans le projet.

6. Durée de l'engagement

A la demande de l'accompagnés ou des accompagnants, une rencontre/évaluation des objectifs personnels peut être réalisée au cours des 6 mois afin de s'assurer de la bonne évolution de l'accompagné au sein du projet. Des réajustements ou des pistes d'aide peuvent être envisagées.

Le contrat du dispositif de soin nous engage pour six mois. Au terme des six mois, nous faisons ensemble un bilan et nous réévaluons la pertinence d'une éventuelle poursuite de l'engagement. L'idée est que le dispositif de soin soit un tremplin vers autre chose.

Fait à Braine-l'Alleud, le

Nom, prénom et signatures :

L'accompagné

Les accompagnants